



Année universitaire 2024-2025
REGLEMENT DES ENSEIGNEMENTS, DES ETUDES ET DES EXAMENS
(R3E) spécifique
du Diplôme de Formation Approfondie en Sciences Médicales (DFASM)
Montpellier et Nîmes

Vu l'avis du Conseil Pédagogique,
Vu le R3E de l'Université de Montpellier,
Vu l'arrêté du 8 avril 2013 relatif au régime des études en vue du premier et du deuxième cycle des études médicales
Approuvé par le Conseil de gestion de l'UFR le 9 septembre 2024
et par la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire du 24 septembre 2024

Dispositions générales

Le diplôme de formation approfondie en sciences médicales (DFASM) a été instauré par l'arrêté du 8 avril 2013. Il comprend six semestres de formation validés par l'obtention de 120 European Credits Transfer System (ECTS) correspondant au niveau master.

DFASM1 : 40 ECTS
DFASM2 : 40 ECTS
DFASM3 : 40 ECTS

Les étudiants prennent une inscription au début de chaque année universitaire. Seuls les étudiants titulaires du diplôme de formation générale en sciences médicales (DFGSM) peuvent s'inscrire au diplôme de formation approfondie en sciences médicales.

Aucun étudiant ne peut être autorisé à prendre plus de six inscriptions en vue du diplôme de formation approfondie en sciences médicales et une des années d'études ne peut faire l'objet de plus de trois inscriptions, sauf dérogation exceptionnelle accordée par le président de l'université sur proposition du directeur de l'unité de formation et de recherche médicale responsable. (article 19 de l'arrêté)

Dispositions communes de validation d'une année et passage en année supérieure

L'organisation des examens est placée sous la responsabilité du président du jury.- Cette organisation respecte le règlement des enseignements, des études et des examens (R3E) de l'Université de Montpellier.

Chaque UE validée par le jury est capitalisée définitivement et ne peut être repassée ni en seconde session ni lors d'une autre année universitaire. Les différentes UE composant un semestre ne se compensent pas entre elles. Le semestre est acquis par l'obtention de la moyenne générale à chacune des UE le composant.

Conformément à la décision du conseil d'administration de l'université, le jury peut attribuer souverainement des points de jury. Ces points de jury ne figureront pas en tant que tels sur le relevé de notes. Pour l'attribution de points de jury, le jury peut prendre en considération tout ou partie du dossier universitaire de l'étudiant, incluant les évaluations de stage, le comportement général de l'étudiant avec les services administratifs, etc.
Il n'est pas attribué de mention.

Après la communication des résultats, les étudiants qui souhaitent consulter leurs épreuves sur tablette électronique devront s'adresser à la scolarité pour obtenir le nom des responsables de la discipline, si la demande concerne un dossier progressif (DP) au sein d'une UE ou le nom des responsables de l'UE, si la demande concerne l'examen en entier, ou une épreuve de Questions Isolées (QI) pluridisciplinaires. La



consultation des copies ne peut se faire qu'en présence du responsable pédagogique. Les sujets comme la copie ne peuvent pas être remis à l'étudiant. La mise à disposition des sujets en annales se fait selon un délai de 2 mois suivant la publication des résultats.

Pour ce qui concerne les épreuves sur papier, le nom des correcteurs sera transmis aux étudiants afin qu'ils puissent prendre un rendez-vous avec eux.

Supports pédagogiques et prérequis à l'enseignement théorique du second cycle

Le socle de travail est constitué par les référentiels des collèges nationaux de spécialité médicale qui sont les supports du programme officiel du second cycle et de l'Examen Dématérialisé National (EDN). Pour chaque UE, des supports pédagogiques supplémentaires peuvent être fournis aux étudiants sur l'ENT de l'Université de Montpellier, ou en enseignement présentiel : textes didactiques, recommandations nationales pour la pratique clinique, diapositives, speechies (communication orale enregistrée), lien internet pour accès à des ressources en ligne, etc.



I - DFASM1

A - Organisation et validation des enseignements en DFASM1

Le DFASM1 est organisé en deux semestres, répartis sur une année. L'année correspond à 40 ECTS. Les enseignements sont assurés sous forme d'unités d'enseignement (UE) obligatoires. Les UE ne se compensent pas entre elles au sein d'un semestre ou d'une année.

Les stages hospitaliers :

Les étudiants de second cycle ont le statut d'étudiants hospitaliers. Les stages dans un service hospitalier, ou chez un médecin généraliste, ont lieu 12 mois par an à temps partiel, ou 6 mois à temps plein. Les stages valident une UE par semestre, soit 2 UE par an. Au total les étudiants devront réaliser 4 stages sur l'année universitaire avec en DFASM1 2 stages en médecine spécialisée, 1 stage en chirurgie et 1 stage de médecine générale. De plus, il existe un stage d'été obligatoire. En ce qui concerne les congés annuels, l'étudiant hospitalier a droit à un congé annuel de trente jours ouvrables (incluant le samedi), qu'il peut prendre en dehors des périodes d'enseignement théorique, avec l'accord de son chef de service. La durée du stage d'été est déterminée de la fin du stage de juin au début du stage de septembre sur l'ensemble de la période à mi-temps ou sur la moitié de la période à temps plein. Selon le site hospitalier (Montpellier ou Nîmes ou périphérique), si l'année universitaire est organisée avec des stages à temps plein de 5 à 6 semaines, l'étudiant est autorisé à poser une semaine maximum de congé par stage, y compris pour le stage d'été. Le chef de service peut refuser la demande de congés selon l'organisation des soins, ou si l'étudiant a eu d'autres absences pendant le stage.

Les étudiant(e)s de DFASM1 devront réaliser 5 stages :

- 2 stages de médecine spécialisée
- 1 stage de chirurgie
- 1 stage de médecine générale
- 1 stage d'été

La présence des étudiants est un prérequis à la validation du stage. Un absentéisme non justifié est une cause de non validation de stage. Le savoir-être est particulièrement valorisé en tant qu'acquis pédagogique fondamental, que ce soit vis-à-vis des patients et leur famille, mais aussi par rapport à l'équipe médicale et paramédicale. L'évaluation finale du stage intervient à l'issue d'un entretien entre l'étudiant et le référent de stage, en accord avec le responsable pédagogique. La validation de l'UE est prononcée par le jury après délibération lorsque l'étudiant a obtenu une note supérieure ou égale à 10/20 aux 2 stages de chaque semestre.

Cas particulier du stage d'été :

L'invalidation du stage d'été constitue une dette de stage pour le second cycle. Cette dette de stage peut engendrer un redoublement éventuel en année supérieure. Pour valider le second cycle, l'étudiant hospitalier doit avoir effectué l'ensemble des stages obligatoires. Il ne peut y avoir de dette de stage après validation du second cycle.

Stage de rattrapage :

Un stage d'un mois à temps plein est organisé l'été de DFASM1 sous réserve que la planification de ce stage de rattrapage soit compatible avec le stage d'été obligatoire. Ce stage de rattrapage se déroule dans le service dans lequel le stage a été invalidé, sauf cas particulier sur avis du responsable pédagogique du second cycle. Pour le stage de médecine générale il pourra être réalisé chez un autre maître de stage universitaire agréé.

Evaluation des stages



Obligation de réaliser au moins une évaluation d'un terrain de stage par semestre sur GELULES.

Gardes :

Les étudiants commencent à réaliser des gardes à l'UFR Montpellier-Nîmes à partir du DFASM1. Vingt-cinq (25) gardes sont à réaliser durant le 2^{ème} cycle. Une garde ne peut être accomplie qu'en dehors du service normal. Les gardes sont actuellement inscrites sur un carnet de garde, à conserver pendant tout le deuxième cycle impérativement en attendant une transition possible vers un archivage numérique.

En cas d'absence non justifiée lors d'une garde planifiée les responsables pédagogiques et les services de scolarité seront alertés et l'étudiant(e) sera convoqué(e).

Cas exceptionnel : Le chef de service ou le tuteur de l'étudiant peuvent valider une garde si l'étudiant participe volontairement à une activité en dehors du service normal dans l'intérêt de sa formation, même si la garde n'est pas rémunérée (exemple : participation à une intervention chirurgicale exceptionnelle qui se pratiquerait de manière non prévisible la nuit ou le week-end). Dans ce cas exceptionnel basé sur le volontariat de l'étudiant, celui-ci est déchargé de ses obligations hospitalières et universitaires le lendemain.

Les enseignements théoriques « E.D. » (enseignements dirigés) :

L'enseignement théorique se compose d'Enseignements Dirigés (ED), de séances de Questions/Réponses (QR) et de séances de Best-of (BO). Les ED sont dispensés en demi promotion. Ils sont centrés sur des dossiers cliniques de type examen dématérialisé national (EDN). Les QR et BO sont planifiés de manière à ce qu'ils soient positionnés peu avant les examens. Les séances de QR permettent de clarifier les difficultés rapportées par les étudiants. Lors des BO sont abordés les points observés par les enseignants comme présentant une difficulté ou nécessitant un éclairage particulier en pratique clinique, aux examens, et aux EDN.

Les sujets sont basés sur le programme officiel de l'EDN correspondant à la ou les spécialités enseignées dans l'UE ainsi que l'enseignement dispensé à l'UFR qui en couvre une grande partie sous des aspects spécifiques (pratique en stage, cas cliniques en ED, séances de révision et synthèse sous forme de QR et BO, supports pédagogiques de format variable...). Les étudiants doivent fournir un travail personnel exhaustif sur les items du programme officiel, à partir des référentiels des collègues de spécialités.

Les étudiants ont droit à deux sessions d'examens terminaux sauf en cas de contrôle continu exclusif. Une session initiale située à la fin de chaque semestre d'enseignement et une deuxième session de rattrapage au cours de laquelle chaque étudiant composera pour les UE ~~et ECUE~~ non validées. La validation de l'UE est prononcée par le jury après délibération lorsque l'étudiant a obtenu une note supérieure ou égale à 10/20.

Pour chaque UE, les aptitudes et les connaissances sont appréciées selon les modalités présentées dans le tableau suivant, il peut s'agir soit d'un contrôle terminal avec diverses modalités, soit d'un contrôle continu, soit d'une validation de stage.

*** Session de rattrapage ou de « seconde chance » (si organisation d'un oral) pour une UE :**

Pour certaines UE, en fonction de l'effectif des étudiants attendus au rattrapage, une épreuve orale peut être organisée.

L'oral se déroulera comme suit : chaque spécialité de l'UE pour laquelle l'étudiant n'aura pas obtenu une note supérieure ou égale à 10 sur 20 sera évaluée lors d'un entretien oral, d'une durée de 1 heure.

Chaque spécialité non validée en première session sera donc évaluée par un seul entretien distinct. Par ailleurs, l'épreuve de rattrapage à l'oral ne pourra excéder 4 entretiens touchant 4 spécialités différentes parmi celles constituant le module. Les étudiants devant composer à l'oral lors de la session de



rattrapage seront informés des résultats des matières pour lesquelles ils n'auront pas obtenu une note supérieure ou égale à 10 sur 20 lors de la première session et des modalités de l'examen oral.

Examen Clinique Objectif Structuré (ECOS) :

L'Examen Clinique à Objectif Structuré (ECOS) évalue un large champ de compétences médicales pratiques (examen clinique, interprétation d'un électrocardiogramme, d'exams d'imagerie ou de biologie, réalisation de gestes techniques, consultation d'annonce...).

Dans le cadre du DFASM les étudiants doivent valider le certificat de compétences cliniques en fin de 6^{ème} année. Ce dernier est organisé sous le format d'un contrôle continu sur les 3 années du DFASM.

L'ECOS 1 de DFASM1 comptera pour 20% de la note finale.

L'ECOS 2 de DFASM2 comptera pour 30% de la note finale.

L'ECOS 3 de DFASM3 comptera pour 50% de la note finale.

Cet Examen Clinique à Objectif Structuré (ECOS) évalue un large champ de compétences médicales pratiques (examen clinique, interprétation d'un électrocardiogramme, d'exams d'imagerie ou de biologie, réalisation de gestes techniques, consultation d'annonce...).

Pour valider le certificat de compétences cliniques en fin de DFASM3 la moyenne des ECOS 1 ; 2 et 3 doit être supérieur à 10 selon la pondération de chaque ECOS.

Le parcours est défini de 2 à 5 stations de 7 à 10 minutes chacune sur lesquelles l'étudiant devra évoluer.

Une session initiale est organisée comprenant un parcours de 2 à 5 stations. Chaque station dure 7 à 10 minutes.

Une session de rattrapage sera organisée, uniquement en fin de DFASM3 si l'étudiant.e ne valide pas le certificat de compétences cliniques.

Une session de rattrapage pourra être proposée pour l'ECOS d'une année uniquement si un.e étudiant.e ne peut se présenter et produit un justificatif recevable de son empêchement.

En cas d'impossibilité d'organisation de ce parcours sur site il pourra être envisagé que l'évaluation, de session initiale et de session de rattrapage, soit faite en distanciel.

L'UE lecture critique d'article (LCA) de niveau 2 :

L'enseignement de LCA de niveau 2 se déroule au cours de l'année (2 semestres) de façon concomitante aux modules, car chaque ED de LCA a pour objet une thématique d'une discipline du module suivi. Cependant l'enseignement de LCA est validé de façon indépendante des modules. La validation est annuelle et non semestrielle. Le contrôle continu au S1 se poursuit au S2 avec, en complément, une épreuve terminale au S2. Cet enseignement est essentiellement constitué d'ED : 3 par semestre, chacun correspondant à une discipline médicale différente. Les ED sont des dossiers progressifs de type EDN basés sur des articles en anglais (voir paragraphe Langue étrangère). Des autoévaluations d'anglais sont proposées aux étudiants avant chaque ED ; elles sont réalisées en collaboration avec l'équipe pédagogique d'anglais et sont une aide à la compréhension de l'article.

Validation de l'UE de LCA de niveau 2 :

Examen de 2 heures : dossier progressif type EDN sur tablettes sur site ou à distance (90% de la note).
Contrôle continu basé sur la note obtenue aux ED réalisés sur UNESS (10% de la note).

Tous les documents nécessaires à chaque ED (article, dossier progressif) seront déposés sur la plateforme UNESS sous format de conférence.

La session de rattrapage a lieu selon le même format sur tablettes sur site ou à distance. Les points de contrôle continu de la 1ère session sont conservés.

Validation de l'UE si l'étudiant a obtenu la note minimale de 10/20.



L'enseignement d'une langue étrangère : anglais

La littérature anglophone constitue la principale base de réflexion scientifique en médecine. Pour la pratique clinique, elle permet d'actualiser ses connaissances en temps réel. De plus, l'article de l'épreuve de LCA à l'EDN est en anglais.

Les UE Libres :

L'étudiant doit s'inscrire aux premier et second semestres dans une UE libre. La liste des UE libres disponibles est **annexée** au présent document. L'UE « sport » ne peut être choisie qu'au premier semestre à Montpellier et une seule inscription est autorisée durant le 2^{ème} cycle.

Les étudiants peuvent s'inscrire à une UE libre supplémentaire en tant qu'auditeur libre (sauf l'UE Master) dans la limite des capacités d'accueil, mais ne peuvent capitaliser d'ECTS avec cette UE additionnelle. Chaque UE libre est indépendante.

L'étudiant doit valider une UE libre aux premier et second semestres. Chaque UE libre vaut 2 ECTS.

AFGSU niveau 2 :

Cette formation permet l'acquisition de l'attestation de formation aux gestes et soins d'urgence de niveau 2.

La délivrance de cette attestation est subordonnée à la validation de chacun des modules qui composent la formation. Cette formation a pour objet l'acquisition de connaissances permettant l'identification d'une situation d'urgence à caractère médical et à sa prise en charge seul ou en équipe, dans l'attente de l'arrivée d'une équipe médicale de réanimation.

Les étudiants sont convoqués par petits groupes au Centre d'Enseignement des Soins d'Urgence (CESU) de leur CHU de rattachement, soit de Montpellier, soit de Nîmes pour suivre un enseignement théorique et pratique en atelier de simulation.

Cet enseignement est obligatoire.

Informatique Médicale (C2I niveau 2) :

Les compétences du certificat informatique et internet de l'enseignement supérieur des métiers de la santé sont à valider obligatoirement au cours du 2^{ème} cycle des études médicales. Les cours sont en autoformation en ligne. Une session initiale et une session de rattrapage sont organisées en DFASM1, avec la possibilité de repasser l'épreuve en DFASM2. Il est fortement recommandé de valider cet examen le plus tôt possible en second cycle, soit l'année de DFASM1.

Les UE de Master 1 (M1) :

Validation d'UE 'Recherche':

L'étudiant peut s'inscrire à une UE 'Recherche' préparatoire issue de formations de M1 mention Biologie Santé, mention Santé parcours SHS, mention Sciences et numérique pour la santé, et Statistiques et sciences de la santé (SSS).

Cette(ces) UE capitalise(nt) 4 ECTS pour la validation des UE libres de DFASM1.

Lors de l'examen terminal, l'obtention d'une note supérieure ou égale à 8/20 permet l'obtention des 4 ECTS dans l'année de formation médicale.

Si l'étudiant obtient une note inférieure à 8/20, il est ajourné dans le cursus de son année de formation médicale mais également dans le cadre du cursus recherche initié.

B - Validation de l'année universitaire – Admission en DFASM2



1 - Admission en DFASM2

Les étudiants sont déclarés admis dans l'année supérieure de DFASM 2, lorsqu'ils ont validé en totalité au terme des deux sessions d'examen, l'enseignement dans son ensemble, soit 40 ECTS.

Toutefois l'étudiant peut être admis dans l'année supérieure de DFASM2, avec certaines unités d'enseignement de DFASM1 à rattraper.

Admission en DFASM2, avec des unités d'enseignement de DFASM1 à rattraper

Les dettes suivantes sont tolérées :

- 2 UE d'une durée d'1h30 d'épreuve chacune ou 1 UE d'une durée de 3h d'épreuve
 - Un seul stage (médecine spécialisée ou chirurgie ou médecine générale) ;
- Cette dette entraîne l'obligation de faire un stage d'un mois à temps plein durant l'été précédent l'entrée en DFASM2, en plus du stage d'été obligatoire, et à condition qu'un seul stage soit à rattraper.
- Une seule UE libre, en revanche la dette de l'UE de Master n'est pas admise ;
 - Anglais ;
 - L'UE de LCA niveau 2 ;
 - Informatique Médicale ;
 - UE Savoir être ;
 - AFGSU niveau 2 (à réaliser obligatoirement avant de passer en stage aux urgences lors du DFASM2)

Le jury est habilité à résoudre toute situation qui n'aurait pas été envisagée dans les modalités d'examen, ou à étudier toute situation singulière.

2 - Etudiants redoublants le DFASM1

Les étudiants redoublants accomplissent à nouveau les stages hospitaliers incluant les dettes de stage éventuelles et les congés réglementaires. Les dettes des UE devront être validées dans l'année.

Les étudiants redoublants repasseront les épreuves des matières non validées.

3 - Statuts particuliers

Echanges ERASMUS

Les étudiants participant à un échange ERASMUS peuvent avoir un programme d'études différent de celui de notre UFR.

Ils doivent valider l'intégralité des examens de l'année universitaire de la faculté d'accueil. Un entretien pédagogique de départ est organisé afin de comparer les deux cursus. Un nouvel entretien a lieu au retour, à l'issue duquel peut être organisée une vérification des acquis permettant de valider les UE correspondantes, ou de planifier un calendrier de rattrapage propre à chaque cursus.

Etudiants en difficulté ou à statut particulier

Tout étudiant blessé, malade, handicapé, doit faire connaître sa situation auprès du responsable pédagogique, de la scolarité et du Service Commun de Médecine Préventive et de Promotion de la Santé (SCMPPS). Ceux-ci, au vu du dossier, pourront décider d'aménagements spécifiques de la scolarité de l'étudiant afin de permettre la validation de son cursus. De même, les étudiants à statut particulier (sportif de haut niveau) mais aussi femmes enceintes, ou en congé de maternité, peuvent bénéficier d'aménagements de leur formation, selon les modalités prévues par la charte des étudiants à statut particulier de l'Université de Montpellier.



Tout étudiant salarié justifiant d'une activité professionnelle de plus de dix sept heures trente par semaine et d'un contrat de six mois minimum à compter de la rentrée universitaire, doit faire connaître sa situation au responsable pédagogique et à la scolarité afin d'étudier un éventuel aménagement de sa scolarité.

Aucune demande de modification individuelle de l'organisation des études, des stages et des examens ne sera accordée sur la motivation de la planification de toute activité personnelle réalisée « à l'avance » par l'étudiant (exemple de l'achat à l'avance d'un billet d'avion).

II - DFASM2

A - Organisation et validation des enseignements en DFASM2

Le DFASM2 est organisé en deux semestres, répartis sur une année. L'année correspond à 40 ECTS. Les enseignements sont assurés sous forme d'unités d'enseignement (UE) obligatoires. Les UE ne se compensent pas entre elles au sein d'un semestre ou d'une année.

Les stages hospitaliers :

Les étudiants de second cycle ont le statut d'étudiants hospitaliers. Les stages dans un service hospitalier, ou chez un médecin généraliste, ont lieu 12 mois par an à temps partiel, ou 6 mois à temps plein. Les stages valident une UE par semestre, soit 2 UE par an. Au total les étudiants devront réalisés 4 stages sur l'année universitaire. De plus, il existe un stage d'été obligatoire. En ce qui concerne les congés annuels, l'étudiant hospitalier a droit à un congé annuel de trente jours ouvrables (incluant le samedi), qu'il peut prendre en dehors des périodes d'enseignement théorique, avec l'accord de son chef de service. La durée du stage d'été est déterminée de la fin du stage de juin au début du stage de septembre sur l'ensemble de la période à mi-temps ou sur la moitié de la période à temps plein. Selon le site hospitalier (Montpellier ou Nîmes), si l'année universitaire est organisée avec des stages à temps plein de 5 à 6 semaines, l'étudiant est autorisé à poser une semaine maximum de congé par stage, y compris pour le stage d'été. Le chef de service peut refuser la demande de congés selon l'organisation des soins, ou si l'étudiant a eu d'autres absences pendant le stage.

Les étudiant(e)s de DFASM2 devront réaliser 5 stages :

- 2 stages par semestre dans les services des UE 7/8/9/10/11/12
- 1 stage d'été

La présence des étudiants est un prérequis à la validation du stage. Un absentéisme non justifié est une cause de non validation de stage. Le savoir-être est particulièrement valorisé en tant qu'acquis pédagogique fondamental, que ce soit vis-à-vis des patients et leur famille, mais aussi par rapport à l'équipe médicale et paramédicale. L'évaluation finale du stage intervient à l'issue d'un entretien entre l'étudiant et le référent de stage, en accord avec le responsable pédagogique. La validation de l'UE est prononcée par le jury après délibération lorsque l'étudiant a obtenu une note supérieure ou égale à 10/20 aux 2 stages de chaque semestre.

Cas particulier du stage d'été :

L'invalidation du stage d'été constitue une dette de stage pour le second cycle. Cette dette de stage peut engendrer un redoublement éventuel en année supérieure. Pour valider le second cycle, l'étudiant hospitalier doit avoir effectué l'ensemble des stages obligatoires. Il ne peut y avoir de dette de stage après validation du second cycle.

Stage de rattrapage :

Un stage d'un mois à temps plein est organisé l'été de DFASM2 sous réserve que la planification de ce stage de rattrapage soit compatible avec le stage d'été obligatoire. Ce stage de rattrapage se déroule



dans le service dans lequel le stage a été invalidé, sauf cas particulier sur avis du responsable pédagogique du second cycle.

Evaluation des stages

Obligation de réaliser au moins une évaluation d'un terrain de stage par semestre sur GELULES.

Gardes :

Les étudiants commencent à réaliser des gardes à l'UFR Montpellier-Nîmes à partir du DFASM1. Vingt-cinq gardes sont à réaliser durant le 2^{ème} cycle. Une garde ne peut être accomplie qu'en dehors du service normal. Les gardes sont actuellement inscrites sur un carnet de garde, à conserver pendant tout le deuxième cycle impérativement en attendant une transition possible vers un archivage numérique.

En cas d'absence non justifiée lors d'une garde planifiée les responsables pédagogiques et les services de scolarité seront alertés et l'étudiant(e) sera convoqué(e).

Cas exceptionnel : Le chef de service ou le tuteur de l'étudiant peuvent valider une garde si l'étudiant participe volontairement à une activité en dehors du service normal dans l'intérêt de sa formation, même si la garde n'est pas rémunérée (exemple : participation à une intervention chirurgicale exceptionnelle qui se pratiquerait de manière non prévisible la nuit ou le week-end). Dans ce cas exceptionnel basé sur le volontariat de l'étudiant, celui-ci est déchargé de ses obligations hospitalières et universitaires le lendemain.

Les enseignements théoriques « E.D. » (enseignements dirigés) :

L'enseignement théorique se compose d'Enseignements Dirigés (ED), de séances de Questions/Réponses (QR) et de séances de Best-of (BO). Les ED sont dispensés en demi promotion. Ils sont centrés sur des dossiers cliniques de type examen dématérialisé national (EDN). Les QR et BO sont planifiés de manière à ce qu'ils soient positionnés peu avant les examens. Les séances de QR permettent de clarifier les difficultés rapportées par les étudiants. Lors des BO sont abordés les points observés par les enseignants comme présentant une difficulté ou nécessitant un éclairage particulier en pratique clinique, aux examens, et aux EDN.

Les sujets sont basés sur le programme officiel de l'EDN correspondant à la ou les spécialités enseignées dans l'UE ainsi que l'enseignement dispensé à l'UFR qui en couvre une grande partie sous des aspects spécifiques (pratique en stage, cas cliniques en ED, séances de révision et synthèse sous forme de QR et BO, supports pédagogiques de format variable...). Les étudiants doivent fournir un travail personnel exhaustif sur les items du programme officiel, à partir des référentiels des collèges de spécialités.

Le sujet d'une ECUE peut comporter des éléments appartenant à des items des EDN au programme d'UE traitées préalablement dans le cursus.

Les étudiants ont droit à deux sessions d'examens terminaux sauf en cas de contrôle continu exclusif. Une session initiale située à la fin de chaque semestre d'enseignement et une deuxième session de rattrapage au cours de laquelle chaque étudiant composera pour les UE et ECUE non validées. La validation de l'UE est prononcée par le jury après délibération lorsque l'étudiant a obtenu une note supérieure ou égale à 10/20.

Pour chaque UE ou ECUE, les aptitudes et les connaissances sont appréciées selon les modalités présentées dans le tableau suivant, il peut s'agir soit d'un contrôle terminal avec diverses modalités, soit d'un contrôle continu, soit d'une validation de stage. Les modalités de contrôle de connaissances retenues dans chaque UE sont modifiables au plus tard un mois après la date de la rentrée universitaire.

*** Session de rattrapage (si organisation d'un oral) pour une UE de module théorie :**

L'oral se déroulera comme suit : chaque spécialité du module pour laquelle l'étudiant n'aura pas obtenu une note supérieure ou égale à 10 sur 20 sera évaluée lors d'un entretien oral, d'une durée de 1 heure.



Chaque spécialité non validée en première session sera donc évaluée par un seul entretien distinct. Par ailleurs, l'épreuve de rattrapage à l'oral ne pourra excéder 4 entretiens touchant 4 spécialités différentes parmi celles constituant le module. Les étudiants devant composer à l'oral lors de la session de rattrapage seront informés des résultats des matières pour lesquelles ils n'auront pas obtenu une note supérieure ou égale à 10 sur 20 lors de la première session et des modalités de l'examen oral.

Examen Clinique Objectif Structuré (ECOS) :

L'Examen Clinique à Objectif Structuré (ECOS) évalue un large champ de compétences médicales pratiques (examen clinique, interprétation d'un électrocardiogramme, d'exams d'imagerie ou de biologie, réalisation de gestes techniques, consultation d'annonce...).

Dans le cadre du DFASM les étudiants doivent valider le certificat de compétences cliniques en fin de 6^{ème} année. Ce dernier est organisé sous le format d'un contrôle continu sur les 3 années du DFASM.

L'ECOS 1 de DFASM1 comptera pour 20% de la note finale.
L'ECOS 2 de DFASM2 comptera pour 30% de la note finale.
L'ECOS 3 de DFASM3 comptera pour 50% de la note finale.

Cet Examen Clinique à Objectif Structuré (ECOS) évalue un large champ de compétences médicales pratiques (examen clinique, interprétation d'un électrocardiogramme, d'exams d'imagerie ou de biologie, réalisation de gestes techniques, consultation d'annonce...).

Pour valider le certificat de compétences cliniques en fin de DFASM3 la moyenne des ECOS 1 ; 2 et 3 doit être supérieur à 10 selon la pondération de chaque ECOS.

Le parcours est défini de 2 à 5 stations de 7 à 10 minutes chacune sur lesquelles l'étudiant devra évoluer.

Une session initiale est organisée comprenant un parcours de 2 à 5 stations. Chaque station dure 7 à 10 minutes.

Une session de rattrapage sera organisée, uniquement en fin de DFASM3 si l'étudiant.e ne valide pas le certificat de compétences cliniques.

Une session de rattrapage pourra être proposée pour l'ECOS d'une année uniquement si un.e étudiant.e ne peut se présenter et produit un justificatif recevable de son empêchement.

En cas d'impossibilité d'organisation de ce parcours sur site il pourra être envisagé que l'évaluation, de session initiale et de session de rattrapage, soit faite en distanciel.

L'UE lecture critique d'article (LCA) de niveau 3 :

L'enseignement de LCA de niveau 3 se déroule au cours de l'année (2 semestres) de façon concomitante aux modules car chaque ED de LCA a pour objet une thématique d'une discipline du module suivi. Cependant l'enseignement de LCA est validé de façon indépendante des modules. La validation est annuelle et non semestrielle. Cet enseignement est essentiellement constitué d'ED : 3 par semestre, chacun correspondant à une discipline médicale différente. Les ED sont des dossiers progressifs de type EDN basés sur des articles en anglais (voir paragraphe Langue étrangère). Des autoévaluations d'anglais sont proposées aux étudiants avant chaque ED ; elles sont réalisées en collaboration avec l'équipe pédagogique d'anglais et sont une aide à la compréhension de l'article.

Examen de 1h30 : dossier progressif type EDN sur tablettes sur site ou à distance (90% de la note).
Contrôle continu basé sur la note obtenue aux ED réalisés sur UNESS (10% de la note).

Tous les documents nécessaires à chaque ED (article, dossier progressif) seront déposés sur la plateforme UNESS ou moodle sous format de conférence.

La session de rattrapage a lieu selon le même format sur tablettes sur site ou à distance. Les points de contrôle continu de la 1ère session sont conservés.

Validation de l'UE si l'étudiant a obtenu la note minimale de 10/20.



Les UE Libres :

L'étudiant doit s'inscrire aux premier et second semestres dans une UE libre. La liste des UE libres disponibles est **annexée** au présent document. L'UE « sport » ne peut être choisie qu'au premier semestre à Montpellier et une seule inscription est autorisée durant le 2^{ème} cycle.

Les étudiants peuvent s'inscrire à une UE libre supplémentaire en tant qu'auditeur libre (sauf l'UE Master) dans la limite des capacités d'accueil, mais ne peuvent capitaliser d'ECTS avec cette UE additionnelle. Chaque UE libre est indépendante et vaut 2 ECTS.

Validation des UE de Master 1 (M1) :

Validation d'UE 'Recherche':

L'étudiant peut s'inscrire à une UE 'Recherche' préparatoire issue de formations de M1 mention Biologie Santé, mention Santé parcours SHS, mention Sciences et numérique pour la santé, et Statistiques et sciences de la santé (SSS).

Cette(ces) UE capitalise(nt) 4 ECTS pour la validation des UE libres de DFASM2.

Lors de l'examen terminal, l'obtention d'une note supérieure ou égale à 8/20 permet l'obtention des 4 ECTS dans l'année de formation médicale.

Si l'étudiant obtient une note inférieure à 8/20, il est ajourné dans le cursus de son année de formation médicale mais également dans le cadre du cursus recherche initié.

Validation de l'UE Conférences Eric Delous :

L'étudiant peut s'inscrire aux conférences organisés dans le cadre de la préparation à l'EDN dans le cadre des UE libres.

Pour valider les 2 UE libres, une présence à hauteur de 60% est demandée. Pour valider 2 UE facultatives, dans le cadre du Parcours, une présence à hauteur de 80% est requise.

B - Validation de l'année universitaire – Admission en DFASM3

1 - Admission en DFASM3

Les étudiants sont déclarés admis dans l'année supérieure de DFASM 3, lorsqu'ils ont validé en totalité au terme des deux sessions d'examens, l'enseignement dans son ensemble, soit 40 ECTS.

AUCUNE DETTE N'EST AUTORISÉE POUR LE PASSAGE EN DFASM3

2 - Etudiants redoublants le DFASM2

Les étudiants redoublants accomplissent à nouveau les stages hospitaliers incluant les dettes de stage éventuelles et les congés réglementaires. Les dettes des modules et d'UE devront être validées dans l'année. S'il existe une dette de théorie, les stages peuvent être choisis librement.

3 - Statuts particuliers

Echanges ERASMUS



Les étudiants participant à un échange ERASMUS peuvent avoir un programme d'études différent de celui de notre UFR.

Ils doivent valider l'intégralité des examens de l'année universitaire de la faculté d'accueil. Un entretien pédagogique de départ est organisé afin de comparer les deux cursus. Un nouvel entretien a lieu au retour, à l'issue duquel peut être organisée une vérification des acquis permettant de valider les UE correspondantes, ou de planifier un calendrier de rattrapage propre à chaque cursus.

Etudiants en difficulté ou à statut particulier

Tout étudiant blessé, malade, handicapé, doit faire connaître sa situation auprès du responsable pédagogique, de la scolarité et du Service Commun de Médecine Préventive et de Promotion de la Santé (SCMPPS). Ceux-ci, au vu du dossier, pourront décider d'aménagements spécifiques de la scolarité de l'étudiant afin de permettre la validation de son cursus. De même, les étudiants à statut particulier (sportif de haut niveau) mais aussi femmes enceintes, ou en congé de maternité, peuvent bénéficier d'aménagements de leur formation, selon les modalités prévues par la charte des étudiants à statut particulier de l'Université de Montpellier.

Tout étudiant salarié justifiant d'une activité professionnelle de plus de dix-sept heures trente par semaine et d'un contrat de six mois minimum à compter de la rentrée universitaire, doit faire connaître sa situation au responsable pédagogique et à la scolarité afin d'étudier un éventuel aménagement de sa scolarité.

Aucune demande de modification individuelle de l'organisation des études, des stages et des examens ne sera accordée sur la motivation de la planification de toute activité personnelle réalisée « à l'avance » par l'étudiant (exemple de l'achat à l'avance d'un billet d'avion).

III – DFASM3

A - Les stages hospitaliers

Les étudiants de second cycle ont le statut d'étudiants hospitaliers. Les étudiants de DFASM 3 sont en stage à temps plein dans un service hospitalier de novembre à Mai. La durée de chaque stage est de 8 semaines avec la possibilité de prendre une semaine de congés par stage. Chaque vendredi est une journée universitaire banalisée pour lequel les étudiants ne seront pas en stage. Une journée à temps plein équivaut à deux journées à mi-temps. Les congés avec l'accord de son chef de service.

Remarque concernant la validation des stages :

La présence des étudiants est un prérequis à la validation du stage. Un absentéisme important est une cause d'invalidation de stage. Le savoir-être est particulièrement valorisé en tant qu'acquis pédagogique fondamental, que ce soit par rapport aux patients et leur famille, mais aussi par rapport à l'équipe médicale et paramédicale. L'évaluation finale du stage intervient à l'issue d'un entretien entre l'étudiant et le référent de stage, en accord avec le responsable pédagogique.

Gardes :

Les étudiants doivent réaliser au moins vingt-cinq gardes durant le 2^{ème} cycle. Une garde ne peut être accomplie qu'en dehors du service normal.

Les gardes sont actuellement inscrites sur un carnet de garde, à conserver pendant tout le deuxième cycle impérativement en attendant une transition possible vers un archivage numérique. Dans tous les cas, le carnet de gardes est à remettre à la scolarité au mois d'avril.



Cas exceptionnel : Le chef de service ou le tuteur de l'étudiant peuvent valider une garde si l'étudiant participe volontairement à une activité en dehors du service normal dans l'intérêt de sa formation, même si la garde n'est pas rémunérée (exemple : participation à une intervention chirurgicale exceptionnelle qui se pratiquerait de manière non prévisible la nuit ou le week-end). Dans ce cas exceptionnel basé sur le volontariat de l'étudiant, celui-ci est déchargé de ses obligations hospitalières et universitaires le lendemain.

Stage de rattrapage :

Un stage de un mois à temps plein peut être organisé avant la délibération finale du jury de DFASM afin de rattraper l'invalidation de l'un des stages de DFASM, incluant l'un des trois stages de DFASM 3 organisés de novembre à mai. Ce stage de rattrapage se déroule dans le service dans lequel le stage a été invalidé, sauf cas particulier sur avis du responsable pédagogique du second cycle. Aucune dette de stage ne sera tolérée au jury de DFASM réuni avant l'ECN.

Cas particulier du stage d'été :

De plus, **il existe un stage d'été, entre la validation du DFASM, et la nomination en qualité d'interne.** L'étudiant doit de manière réglementaire, chercher un terrain de stage dans un établissement de santé, en tant qu'étudiant hospitalier ou en tant que « Faisant Fonction d'Interne » (FFI). L'UFR Montpellier-Nîmes organise un choix de stage pour faciliter les démarches des étudiants qui désirent réaliser un stage en tant qu'étudiant hospitalier. Les étudiants, désirant effectuer un stage en tant que FFI, doivent se rapprocher des directions des affaires médicales d'un centre hospitalier ou de l'agence régionale de santé afin de connaître les postes vacants d'interne, à partir de mai. Il est recommandé aux étudiants qu'ils prennent contact avec leur futur chef de service s'ils envisagent un stage de FFI afin de bien préciser les conditions d'encadrement pédagogiques en période estivale.

B - L'enseignement théorique

1 - UE SHS :

Contexte pédagogique

Arrêté du 21 décembre 2021 :

« Accompagner l'évolution de l'étudiant vers un professionnel de santé intégré dans le système français des soins et la vie politique de la cité ou du territoire. La transformation de l'étudiant en professionnel de soins permet son repositionnement comme acteur social au service de la population. »

Finalités

- Approfondir des savoirs et des compétences sur une thématique particulière importante à l'orée de l'internat.
- Apprendre à relire, comprendre et éclairer des situations ou des problématiques en utilisant des outils des SHS (articuler, problématiser, mettre en résonance)
- Travailler de façon collaborative pour mener et restituer un travail de groupe.

Thématiques proposées en 2024-2025

- Médecine et sciences des données
- Écologie politique des microbes
- Démographie médicale
- Sciences humaines, sciences de la matière et sciences du vivant : l'anthropocène
- Politiques de santé. La santé est-elle politique ?
- Compétences interculturelles en pratique clinique
- Santé et genre



Modalités

Les cours ont lieu le vendredi.

13 séances sont organisées sur le site nîmois, 20 sur le site montpelliérain.

Chaque étudiant s'inscrit à 3 séances thématiques de 3 heures au choix.

La présence conditionne la validation de l'UE.

2 - Le Certificat de Compétences Cliniques (C3) :

Dans le cadre du DFASM les étudiants doivent valider le certificat de compétences cliniques en fin de 6^{ème} année. Ce dernier est organisé sous le format d'un contrôle continu sur les 3 années du DFASM.

L'ECOS 1 de DFASM1 comptera pour 20% de la note finale.

L'ECOS 2 de DFASM2 comptera pour 30% de la note finale.

L'ECOS 3 de DFASM3 comptera pour 50% de la note finale.

Cet Examen Clinique à Objectif Structuré (ECOS) évalue un large champ de compétences médicales pratiques (examen clinique, interprétation d'un électrocardiogramme, d'examens d'imagerie ou de biologie, réalisation de gestes techniques, consultation d'annonce...).

Pour valider le certificat de compétences cliniques en fin de DFASM3 la moyenne des ECOS 1 ; 2 et 3 doit être supérieure à 10 selon la pondération de chaque ECOS.

Le parcours est défini de 2 à 5 stations de 7 à 10 minutes chacune sur lesquelles l'étudiant devra évoluer.

Une session initiale est organisée comprenant un parcours de 2 à 5 stations. Chaque station dure 7 à 10 minutes.

Une session de rattrapage sera organisée, uniquement en fin de DFASM3 si l'étudiant.e ne valide pas le certificat de compétences cliniques.

Une session de rattrapage pourra être proposée pour l'ECOS d'une année, uniquement si un.e étudiant.e ne peut se présenter et produit un justificatif recevable de son empêchement.

En cas d'impossibilité d'organisation de ce parcours sur site il pourra être envisagé que l'évaluation, de session initiale et de session de rattrapage, soit faite en distanciel.

Les modalités de contrôle de connaissances retenues dans chaque UE sont modifiables au plus tard un mois après la date de la rentrée universitaire.

3 - UE Savoir être :

Le principe de la formation est 2 heures par session de 20 étudiants.

- 15 minutes de briefing,
- Trois séquences de simulation de 30 minutes chacune (séquence : briefing/ Ecos filmée /débriefting)
- La séquence se termine par une conclusion de 15 minutes.

Un Pré test avant la séquence de formation et un post test 3 mois après la formation.

C - Validation du 2ème cycle

1. Admission en 3^{ème} cycle

- Les étudiants doivent avoir validé, en intégralité, toutes les années qui composent les 3 années du DFASM et les 120 crédits européens correspondants.

Aucune dette ne sera admise pour le passage en 3^{ème} cycle.



2. Etudiants redoublants le DFASM3

Les étudiants redoublants accomplissent à nouveau les stages hospitaliers organisés de novembre à mai inclus.

D - Statuts particuliers

1. Etudiants DFASM3 n'intégrant pas la réforme du deuxième cycle

Les étudiants, actuellement en DFASM3 et ayant intégré le DFASM1 avant l'année universitaire 2021/2022, n'intègrent pas la réforme et bénéficieront d'un ECNi résiduel en juin 2024. Ils accompliront leurs stages à mi-temps sur la période de septembre à avril inclus. Ils devront valider les UE qui composent le DFASM3 actuel.

2. Echanges ERASMUS

Les étudiants participant à un échange ERASMUS peuvent avoir un programme d'études différent de celui de notre UFR.

Ils doivent valider l'intégralité des examens de l'année académique de la faculté d'accueil. Un entretien pédagogique de départ est organisé afin de comparer les deux cursus. Un nouvel entretien a lieu au retour, à l'issue duquel peut être organisée une vérification des acquis permettant de valider les UE correspondantes, ou de planifier un calendrier de rattrapage propre à chaque cursus.

3. Etudiants en difficulté ou à statut particulier

Tout étudiant blessé, malade, handicapé, doit faire connaître sa situation auprès du Responsable Pédagogique, de la scolarité et du Service Commun de Médecine Préventive et de Promotion de la Santé (SCMPPS). Ceux-ci, au vu du dossier, pourront décider d'aménagements spécifiques à la scolarité de l'étudiant afin de permettre la validation de son cursus. De même, les étudiants à statut particulier (sportif de haut niveau) mais aussi des femmes enceintes, en congé de maternité, peuvent bénéficier d'aménagements de leur formation, selon les modalités prévues par la charte des étudiants à statut particulier de l'Université de Montpellier.

Tout étudiant salarié justifiant d'une activité professionnelle de plus de dix-sept heures trente par semaine et d'un contrat de six mois minimum à compter de la rentrée universitaire, doit faire connaître sa situation au responsable pédagogique et à la scolarité afin d'étudier un éventuel aménagement de sa scolarité.

Aucune demande de modification individuelle de l'organisation des études, des stages et des examens ne sera accordée sur la motivation de la planification de toute activité personnelle réalisée « à l'avance » par l'étudiant (exemple de l'achat à l'avance d'un billet d'avion).



ANNEXE – UEs LIBRES (1^{er} et 2nd cycles – communes filières médecine & maïeutique)

MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES "UEs LIBRES"

UFR, Ecole ou Institut : UFR Médecine Montpellier-Nîmes
Année 2024/2025

Passage en conseil de composante le : 9 septembre 2024 et passage en CFVU le : 24 septembre 2024

Site	Promotion concernée	Promotion concernée 2	Semestre concerné	Intitulé de l'UE (classement ordre alpha)	Responsable(s) pédagogique(s)	O=obligatoire F=facultatif X=à choisir B/bonus	ECTS	Nombre de cours	Volume horaire totale de l'UE en heures TD	Evaluation initiale Modalités de validation Nature : / Durée :	Evaluation 2 ^{de} chance (rattrapage) Modalités de validation Nature : / Durée :
Nîmes	DFASMa1	maïeutique	S1	Action de prévention	Valérie COURTIN / Hélène BOUCHOT	x	2	5	15	Contrôle Continu Intégral Différents modes d'évaluation	
Nîmes	DFASMa1	maïeutique	S2	Action de prévention	Valérie COURTIN / Hélène BOUCHOT	x	2	5	15	Contrôle Continu Intégral Différents modes d'évaluation	
Montpellier	DFGSM2		S1	Anatomie 3D numérique	Guillaume CAPTIER	x	3	4	16	Contrôle Continu Intégral Différents modes d'évaluation Identification de structures anatomiques objectifs : initiation à la reconstruction et visualisation 3D de l'anatomie à partir de l'imagerie médicale	



Nîmes	DFGSM2 et DFGSM3		S2	Anatomie dissection	Pr Martin BERTRAND	×	3	6	18	CT = Examen final (synthèse des séances PowerPoint)	
Montpellier	DFGSM2 et DFGSM3		S2	Anatomie dissection	Guillaume CAPTIER	×	3	4	16	Contrôle Continu Intégral Différents modes d'évaluation	
Montpellier	DFGSM2 et DFGSM3		S1 et S2	Anglais communication orale non médicale	Pauline RODET	×	3	4	16	Contrôle Continu Intégral Différents modes d'évaluation	
Montpellier	DFASM1 et DFASM2		S2	Anglais oral médical	Pauline RODET	×	2	4	16	Contrôle Continu Intégral Différents modes d'évaluation	
Nîmes	DFASM1 et DFASM2		S2	Anglais oral non médical	Pauline RODET	×	2	4	16	Contrôle Continu Intégral Différents modes d'évaluation	
Nîmes	DFGSM2 et DFGSM3		S1	Anglais remise à niveau	Pauline RODET	×	3	4	16	Contrôle Continu Intégral Différents modes d'évaluation	
Montpellier	DFGSM2 et DFGSM3		S1	Anglais remise à niveau	Pauline RODET	×	3	4	16	Contrôle Continu Intégral Différents modes d'évaluation	
Nîmes	DFASMa1 et 2	maïeutique	S1	Approche de la sophrologie	Maryse MEIFFRE / Valérie COURTIN	×	2	4	16	Contrôle Continu Intégral Différents modes d'évaluation	
Nîmes	DFGSMa2 et DFGSMa3	maïeutique	S2	Approche de la sophrologie	Maryse MEIFFRE / Valérie COURTIN	×	3	4	16	Contrôle Continu Intégral Différents modes d'évaluation	
Montpellier	DFGSM2 et DFGSM3	maïeutique	S1	Bases moléculaires et physiopathologiques des Maladies héréditaires	Michel KOENING / Mireille COSSEE	×	3	4	16	CT = Examen rédactionnel d'une heure (1 à 2 exercices en 5 à 10 points) Rattrapage = Examen rédactionnel d'une heure (1 à 2 exercices en 5 à 10 points)	
Montpellier	DFGSM		S1	Cellules souches et médecine régénératrice	John DE VOS	×	3	5	20	Contrôle Continu Intégral Différents modes d'évaluation (examen en fin de séances sur présentation d'un article)	
Nîmes	DFASMa1 et 2	maïeutique	S1	Conception de vidéos pédagogiques en sciences maïeutiques	Valérie COURTIN / Hélène BOUCHOT	×	2	4	16	Contrôle Continu Intégral Différents modes d'évaluation	
Nîmes	DFASMa1 et 2	maïeutique	S2	Conception de vidéos pédagogiques en sciences maïeutiques	Valérie COURTIN / Hélène BOUCHOT	×	2	4	16	Contrôle Continu Intégral Différents modes d'évaluation	
Montpellier	DFGSM		S1 et S2	Du Tissu Sain au Tissu Pathologique	Pr Vanessa LACHERETZ-SZABLEWSKI Dr Jean-Marie RAMIREZ	×	3	4	16h CM / 12h TD	Contrôle Continu Intégral Différents modes d'évaluation et autoévaluations sur Moodle pour chacun des 4 blocs et à domicile après chaque enseignement	



Montpellier	DFASM1 et DFASM2	maïeutique	S1	Education thérapeutique du patient	Sylvie FABRE	×	2	4	16	Contrôle Continu Intégral Différents modes d'évaluation + réalisation d'un travail écrit à présenter en groupe
Montpellier	DFGSM	maïeutique	S2	Education thérapeutique du patient	Sylvie FABRE	×	3	4	16	Contrôle Continu Intégral Différents modes d'évaluation + réalisation d'un travail écrit à présenter en groupe
Montpellier	DFGSM2 et DFGSM3	maïeutique	S1 et S2	Engagement étudiant 1er cycle	Laurence LACHAUD / Camille ROUBILLE	×	3	0	0	Contrôle Continu Intégral Différents modes d'évaluation (Travail perso sur l'année)
Montpellier	DFASM1 et DFASM2	maïeutique	S1 et S2	Engagement étudiant 2eme cycle	Laurence LACHAUD / Camille ROUBILLE	×	2	0	0	Contrôle Continu Intégral Différents modes d'évaluation (Travail perso sur l'année)
Nîmes	DFGSM2 et DFGSM3		S2	Explorations neuromusculaire et sommeil	Dr Sarah COUDRAY	×	3	4	12	Contrôle Continu Intégral Différents modes d'évaluation (participation au TP)
Nîmes	DFGSM3 et DFASM1		S1	Explorations vasculaires	Dr Antonia PEREZ MARTIN	×	3	4	16	Contrôle Continu Intégral Différents modes d'évaluation (participation au TP)
Montpellier	DFGSM2 et DFGSM3	maïeutique	S2	Génétique médicale et conseil génétique (maladies héréditaires)	Michel KOENING	×	3	4	16	Contrôle Continu Intégral Différents modes d'évaluation
Montpellier	DFGSM / DFASM	maïeutique	S2	Histoire de la Médecine	Gérald CHANQUES	×	3 (1er cycle) ou 2 (2ème cycle)	4	16	Contrôle Continu Intégral Différents modes d'évaluation
Montpellier	DFGSM3 et DFGSMa3	maïeutique	S1	Initiation à la prise en charge des maladies rares	Cyril AMOUROUX	×	3	4	16	Contrôle Continu Intégral Différents modes d'évaluation
Montpellier	DFGSM2 et DFGSM3	maïeutique	S1	Initiation à la sophrologie (2)	Françoise ALDEBERT	×	3	4	16	Contrôle Continu Intégral Différents modes d'évaluation
Montpellier	DFASM1	maïeutique	S2	Initiation à la sophrologie (2)	Françoise ALDEBERT	×	2	4	16	Contrôle Continu Intégral Différents modes d'évaluation
Montpellier	DFASM1 et DFASM2		S2	Initiation à la toxicologie médicale	Yoann CAZAUBON	×	2	4	16	Contrôle Continu Intégral Différents modes d'évaluation - auto- questionnaire sur plateforme WOOLAP non sanctionnant et prise en charge d'un patient intoxiqué sur le plateau de simulation



Montpellier	DFGSM2 et DFGSM3	maïeutique	S1	Initiation entrepreneuriat	Christophe BONNEL	×	3	4	16	Contrôle Continu Intégral Différents modes d'évaluation : sur une présentation orale en groupe du projet / Dossier décrivant un projet élaboré à cette occasion
Nîmes	DFGSMa2/DFGSMa3/ DFGSM2/DFGSM3	maïeutique	S1	Introduction aux interventions non médicamenteuses et thérapies complémentaires	Dr Marc FREARD	×	3	4	16	Contrôle Continu Intégral Différents modes d'évaluation
Montpellier	DFGSM2 et DFGSM3	maïeutique	S2	La cellule cancéreuse	Nathalie BOULLE / William JACOT	×	3	4	16	Contrôle Continu Intégral Différents modes d'évaluation + note exposé
Montpellier	DFASM1 et DFASM2		S1	La santé en milieu militaire	Pierre BALAZ	×	2	6	24	Contrôle Continu Intégral Différents modes d'évaluation
Montpellier	DFASM1		S1	L'observation artistique pour mieux voir les patients	Philippe COURTET	×	2	4	16	Contrôle Continu Intégral Différents modes d'évaluation
Nîmes	DFGSM2/DFGSM3/DFGSMa2 et 3	maïeutique	S2	Maladies héréditaires du métabolisme	Stéphanie BADIOU / Jean-Paul CRISTOL	×	3	5	15	Contrôle Continu Intégral Différents modes d'évaluation
Montpellier	DFGSM2 et DFGSM3	maïeutique	S2	Maladies héréditaires du métabolisme	Stéphanie BADIOU / Jean-Paul CRISTOL	×	3	4	16	Contrôle Continu Intégral Différents modes d'évaluation
Montpellier	DFGSM3		S1 et S2	Médecine narrative	Marie-Catherine REBOUL	×	3	4	16	Contrôle Continu Intégral Différents modes d'évaluation
Montpellier	DFASM1		S1 et S2	Monitorat d'anatomie	Martha DURAES	×	2	4	16	Contrôle Continu Intégral Différents modes d'évaluation
Nîmes	DFGSMa2/DFGSMa3/ DFGSM2/DFGSM3	maïeutique	S1	Outils Biotechnologiques pour le Diagnostic et la Médecine Personnalisée	Kévin MOUZAT / Christophe HIRTZ	×	3	5	15	Contrôle Continu Intégral Différents modes d'évaluation



Montpellier	DFGSM2 et DFGSM3	maïeutique	S2	Outils biotechnologiques pour le diagnostic et la médecine personnalisée	Kévin MOUZAT / Christophe HIRTZ	×	3	4	16	Contrôle Continu Intégral Différents modes d'évaluation
Montpellier	DFGSM2 et DFGSM3	maïeutique	S2	Ouverture aux mondes végétal et fongique	Olivier MATHIEU	×	3	4	16	Contrôle Continu Intégral Différents modes d'évaluation
Nîmes	DFGSM2		S2	Prépa BLOC	Pr Martin BERTRAND	×	3	4	35	Contrôle Continu Intégral Différents modes d'évaluation
Montpellier	DFGSM3		S2	PREPABLOC	Astrid HERRERO	×	3	5	20	Formation sur 1 semaine. Après une séance inaugurale « Icebreaker », des équipes multi-professionnelles d'apprenants seront constituées (environ 7-8 par groupe) pour participer aux ateliers pratiques.
Nîmes	DFGSMa2/DFGSMa3/ DFGSM2/DFGSM3	maïeutique	S2	Préparation à PIX	Dr Kevin MOUZAT / Pr Fabrice RAYNAUD	×	3	5	15	Contrôle Continu Intégral Différents modes d'évaluation
Nîmes	DFASMa1 et 2	maïeutique	S1	Préparation physique à la naissance et à la parentalité	Maryse MEIFFRE / Solange INIDRY / Valérie COURTIN	×	2	4	16	Contrôle Continu Intégral Différents modes d'évaluation
Nîmes	DFGSMa3 et DFASMa1	maïeutique	S2	Préparation physique à la naissance et à la parentalité	Maryse MEIFFRE / Solange INIDRY / Valérie COURTIN	×	3 (1er cycle) ou 2 (2ème cycle)	4	16	Contrôle Continu Intégral Différents modes d'évaluation
Nîmes	DFASMa1 et 2	maïeutique	S1	Préparation physique à la naissance WAFFmax	Stéphanie LAURENT	×	2	4	16	Contrôle Continu Intégral Différents modes d'évaluation (participation au TP)
Nîmes	DFASMa1	maïeutique	S2	Préparation physique à la naissance WAFFmax	Stéphanie LAURENT	×	2	4	16	Contrôle Continu Intégral Différents modes d'évaluation (participation au TP)



Montpellier	DFGSM3 et DFASMa1	maïeutique	S1 et S2	Prévention et sexualité de l'adolescent	Elsa CAUMETTE	×	3	5	20	Contrôle Continu Intégral Différents modes d'évaluation - Présence auprès des lycéens
Nîmes	DFASM1		S1	Santé de la Mère et de l'Enfant	Tu Anh TRAN	×	2	5	18	Contrôle Continu Intégral Différents modes d'évaluation - oral de rattrapage si nécessaire
Nîmes	toutes promos médecine maïeutique	maïeutique	S1	Sensibilisation à l'hypnose médicale	Isabelle NICKLES	×	3	3	12	Contrôle Continu Intégral Différents modes d'évaluation + un compte rendu écrit
Nîmes	toutes promos médecine maïeutique	maïeutique	S2	Sensibilisation à l'hypnose médicale	Isabelle NICKLES	×	3	3	12	Contrôle Continu Intégral Différents modes d'évaluation + un compte rendu écrit
Montpellier	toutes promos médecine maïeutique	maïeutique	S1	Sensibilisation à l'hypnose médicale	Isabelle NICKLES	×	3	3	12	Contrôle Continu Intégral Différents modes d'évaluation + un compte rendu écrit
Montpellier	toutes promos médecine maïeutique	maïeutique	S2	Sensibilisation à l'hypnose médicale	Isabelle NICKLES	×	2	3	12	Contrôle Continu Intégral Différents modes d'évaluation + un compte rendu écrit
Montpellier	DFASM2		S2	Soins palliatifs	Bruno RICHARD / Laurence RAFFARD / Muriel THOMASO / Virginie PEROTIN	×	2	4	16	Contrôle Continu Intégral Différents modes d'évaluation
Nîmes	DFASM2		S2	Soins palliatifs	Bruno RICHARD / Laurence RAFFARD / Muriel THOMASO / Virginie PEROTIN	×	2	4	16	Contrôle Continu Intégral Différents modes d'évaluation
Nîmes	DFASM1		S2	Spécificités de la médecine générale	Dr Philippe SERAYET	×	2	2	8	Contrôle Continu Intégral Différents modes d'évaluation
Montpellier	DFASM2		S2	Spécificités de la médecine générale	Antonio LOPEZ	×	2	4	16	Contrôle Continu Intégral Différents modes d'évaluation



Nîmes	toutes promos médecine maïeutique	maïeutique	S1	SPORT	Pierre LALAGUE	×	3 (1er cycle) ou 2 (2ème cycle)	10	20	Contrôle Continu Intégral Différents modes d'évaluation Réalisation des 20h de pratique
Nîmes	toutes promos médecine maïeutique	maïeutique	S2	SPORT	Pierre LALAGUE	×	3 (1er cycle) ou 2 (2ème cycle)	10	20	Contrôle Continu Intégral Différents modes d'évaluation Réalisation des 20h de pratique
Montpellier	toutes promos médecine maïeutique	maïeutique	S1	SPORT	SUAPS	×	3 (1er cycle) ou 2 (2ème cycle)	4	16	Contrôle Continu Intégral Différents modes d'évaluation / 20 heures de pratique, évaluation continue, implication, progrès dans la pratique et niveau atteint
Nîmes	DFASM1 et DFASM2		S1	Stratégie de la prise en charge en infectiologie	Pr LAVIGNE JP, Pr LOUBET Paul et Dr PANTEL Alix, Chloé MAGNAN	×	2	5	15	Contrôle Continu Intégral Différents modes d'évaluation
Nîmes	DFASM1 et DFASM2		S2	Stratégie de la prise en charge en infectiologie	Pr LAVIGNE JP, Pr LOUBET Paul et Dr PANTEL Alix, Chloé MAGNAN	×	2	5	15	Contrôle Continu Intégral Différents modes d'évaluation
Montpellier	DFASM1 et DFASM2		S1 et S2	Stratégie de prescription et bases d'interprétation des examens d'imagerie	Ingrid MILLET	×	2	4	16	Contrôle Continu Intégral Différents modes d'évaluation